L'avenant n° 10 (suite)

Yves Froger

Vous êtes à ce jour 2 300 à avoir signé la pétition que nous avons lancée.

Ce chiffre est considérable comparé aux 1 100 signatures que nous avions recueillies en avril 2005, et surtout votre soutien massif nous a permis de demander un rendez-vous au directeur de l'UNCAM M. Frédéric Van Roekeghem dont nous attendons la réponse.

Nous pouvons affirmer que nous sommes pleinement représentatifs des psychiatres libéraux, ce qui légitime notre demande d'audience.

Deux syndicats de psychiatres publics, le Syndicat des Psychiatres Hospitaliers et l'Union Syndicale de la Psychiatrie qui soutiennent totalement notre démarche ont accepté de nous accompagner à cette entrevue quand elle aura lieu.

N'oublions pas en effet que le système sera réévalué dans un an, et s'il est difficile d'obtenir un retrait immédiat, il importe de prendre date en réaffirmant le souhait des psychiatres dans leur ensemble et en soulignant d'ores et déjà les difficultés rencontrées.

Vous êtes nombreux à nous écrire pour nous relater les difficultés et les impasses du parcours de soins. Vous êtes aussi un certain nombre à nous signifier une baisse très nette des appels téléphoniques voire de votre activité ce qui fait craindre une réticence des patients à s'engager dans les soins au regard des obstacles rencontrés.

Une autre échéance importante se profile à court terme maintenant, les élections aux Unions Régionales des Médecins Libéraux fin mai. Chacun aura l'occasion de sanctionner les fossoyeurs de la psychiatrie et ceci en fonction de la configuration locale.

Il existe au sein de la Confédération des Syndicats Médicaux Français des courants d'opposition à la ligne directrice qui sont majoritairement présents dans certains départements et qui peuvent être soutenus. Ailleurs ce seront les défenseurs des lignes directrices de la CSMF et du SML qui devront être écartés des suffrages au profit des listes d'opposition lorsqu'elles sont présentes.

Yves FROGER
Lorient